

Mauritania 2013

Appealing Agency	OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR)
Project Title	Protection des droits des populations vivant aux frontières avec le Mali et renforcement des capacités des populations autochtones et prévention des conflits.
Project Code	MRT-13/P-HR-RL/54475
Sector/Cluster	PROTECTION
Objectives	<p>1. Surveiller, documenter les violations des droits de l'homme dont les réfugiés dans et en dehors des camps sont victimes, notamment leurs droits fondamentaux (civils et politiques) et les discriminations qui leur sont faites et ce à travers un processus renforcé de référence et de coordination; Une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, sera incluse dans le processus en vue de veiller au respect du principe de non-discrimination (sexe, genre, origine, couleur de peau, etc.)</p> <p>2. Réduire et prévenir les cas de violations des droits de l'homme sus énoncés, rétablir la dignité des victimes de violations des droits de l'homme et droits humanitaires ainsi que créer un environnement propice au plein respect et jouissance des droits de la personne.</p> <p>3. Sensibiliser les populations réfugiées et locales à la prévention des conflits.</p> <p>4. Renforcer les capacités des agents communautaires et les organisations de la société civile en matière de prévention des conflits.</p> <p>5. Appuyer les populations réfugiées et locales en assistance et conseil juridique plus particulièrement les victimes de violences et autres violations des droits de l'homme pour une meilleure jouissance de leurs droits conformément à la législation mauritanienne et aux normes internationales protégeant les réfugiés et les populations autochtones.</p>
Beneficiaries	Total: 100,000 Les réfugiés maliens et les populations autochtones au Hodh El Chargi Children: 17,000 Women: 40,000 Other group: 43,000 Les réfugiés autres que les femmes et les enfants dont les personnes handicapées, les personnes âgées et
Implementing Partners	N/A
Project Duration	Jan 2013 - Dec 2013
Current Funds Requested	\$145,863.00
Location	Hodh Ech Chargui
Priority	A. HIGH
Gender Marker Code	2a - The project is designed to contribute significantly to gender equality
Contact Details	Madina Athie, mathie@ohchr.org, +222 22613386
Enhanced Geographical Fields	

Needs

L'insurrection malienne, déclenchée en janvier 2012 par le MNLA a engendré un flux massif de réfugiés vers la Mauritanie. Ces personnes, déjà confrontées à des difficultés alimentaires, ont tout laissé derrière elles pour trouver refuge au Sud Est mauritanien. On estime à plus de 80,000 le nombre de personnes en quête de protection ayant déjà traversé la frontière, dont une majorité de femmes et d'enfants. Dans ce contexte, le respect et la protection de la dignité des réfugiés et de leurs droits fondamentaux nécessite une attention plus soutenue. Il est donc important de mettre en place, en collaboration avec d'autres agences des mécanismes de protection des groupes vulnérables et spécifiques tels que les enfants, les femmes et filles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les anciens esclaves etc.

Le présent projet s'inscrit dans la dynamique de protection des réfugiés et se focalise sur les aspects de la protection qui ne sont pas couverts par le HCR. Par la surveillance, la documentation et le reporting, en utilisant le facteur de la dissuasion pour empêcher les violations des droits de l'homme à l'encontre des réfugiés et par la même occasion renforcer la protection. Le projet assurera également la prestation des services juridiques et para juridiques d'urgence, de conseil en droits de l'homme aux réfugiés en général mais particulièrement aux femmes et aux enfants ainsi que d'autres groupes vulnérables dont les droits sont violés. Les autorités locales et leaders d'opinions des villages accueillants les réfugiés ont exprimé leurs préoccupations concernant le traitement et l'assistance humanitaires fournies

aux réfugiés qui fait que leurs conditions deviennent meilleures que celles des populations d'accueil. Cette situation pose un problème de situation de conflit potentiel entre les réfugiés et les autochtones.

Il faut aussi noter que la population Tamashek est fortement hiérarchisée, esclavagiste et est composée de 5 grands ensembles notamment : Kalinsar, Cherifa et Idrane qui constituent la « classe supérieure » et les Imouchaket et les Imagdad sont de « bas échelle ». Les esclaves sont marginalisés, exploités et s'occupent des corvées de cuisine et ménage. Le clivage entre les groupes ethniques (Tamachek, Sonrai et Arabes) et le mépris des uns aux autres ainsi que le refus de se mélanger aux autres, constituent une source potentielle de conflit, qu'il convient de juguler.

Dans ce contexte, le respect et la protection de la dignité des réfugiés et de leurs droits fondamentaux nécessite une attention plus soutenue. Il est donc important de mettre en place, en collaboration avec d'autres agences et acteurs, un mécanisme fonctionnel de protection de la population notamment en ce qui concerne des cas de violations des droits de l'homme, de criminalité ou de violence physique, psychologique ou sexuelle faite aux réfugiés.

De même, la situation des personnes âgées et des personnes souffrant de handicap sera prise en compte par le projet. En complément et en appui à la stratégie et l'action protectrice du HCR dans ce domaine, le HCDH et les partenaires identifiés veilleront aussi à la documentation de tous les cas de discrimination à l'accès réel de ces catégories de personnes vulnérables à la distribution de l'aide humanitaire pour les besoins de bases (nourriture, eau et articles non alimentation).

Activities or outputs

1. Le déploiement d'équipes de protection pour la surveillance, la documentation et le reporting des cas de violation de droits de l'homme et du droit international humanitaire à l'encontre des populations mauritaniennes vivant à la frontière avec le Mali et des réfugiés maliens dans et à l'extérieur des camps en référence à la législation nationale et les standards internationaux en vigueur.
2. La provision d'une assistance juridique, para juridique et conseils aux réfugiés victimes des violations des droits de l'homme.
3. La mise en place des comités mobiles de gestion des conflits et des programmes de gestion des conflits dans les diverses communautés afin de prévenir les conflits entre les réfugiés eux-mêmes et entre les réfugiés et les populations locales.
4. L'appui aux femmes et filles victimes ou à risque de violences basées sur le genre dans l'urgence par la prévention des risques d'exploitation des enfants et femmes ;
5. La mise en place de mécanismes d'appui aux agents d'application de loi pour assurer le respect des droits de l'homme.

Indicators and targets

L'action cible 100.000 personnes dont 40 000 femmes parmi les populations vivant à la frontière avec le Mali et des réfugiés maliens. Des réunions formelles avec les acteurs sur le terrain, une coordination avec les agences humanitaires et les ONG permettront un ciblage efficace des personnes concernées. Les femmes dont les droits sont violés ou risquent de l'être, les jeunes filles de 18 à 30 ans, les enfants de 5 à 17 ans, seront identifiés grâce aux contacts déjà établis sur le terrain et des réunions d'information et de sensibilisation sur le projet. Les jeunes bénéficiaires ciblés seront ceux qui vivent dans les zones d'intervention du projet et ceux qui résideront dans les camps des réfugiés maliens et dans la moughataa de Bassiknou, dont l'âge ne doit pas dépasser 30 ans. Ils devront être parmi les groupes dont les droits sont violés ou risquent d'être violés (esclaves, chômeurs, travailleurs, etc.).

L'action permettra les principaux impacts suivants :

- 1 Des équipes mobiles de protection d'urgence sont mises en place et des cas de violation des droits de l'homme sont enregistrés, documentés et rapportés.
2. Les victimes des violations des droits de l'homme ont accès à l'assistance et au conseil juridiques nécessaires.
3. Les comités mobiles de gestion des conflits sont opérationnels et la cohésion sociale au sein des diverses communautés est renforcée;
4. Une maîtrise de conflits entre les réfugiés et entre les réfugiés et les populations locales est assurée.
5. Les informations relatives aux violations des droits de l'homme sont disponibles et les cas sont suivis auprès des autorités compétentes.
6. Diminution des comportements violents, des cas de violence basée sur le genre, l'exploitation et des abus dans les diverses communautés visées par le projet et dans les camps.

Indicateurs

- Déploiement des équipes mobiles de protection d'urgence,
- Nombre de personnes ayant bénéficiées d'assistance ou des conseils juridiques,
- Nombre de conflit entre populations locales signalés et résolus
- Nombre se conflits entre les refugiés et les populations autochtones signalés et résolus

- Nombre de participants aux séances de sensibilisation
- Diminution des Violences Basées sur le Genre
- Diminution des risques d'exploitation des femmes, filles et enfants.

Office of the High Commissioner for Human Rights	
Original BUDGET items	\$
Formations, séminaires et renforcement des capacités des communautés en matière de gestions des conf	46,516
Charges du personnel	41,000
Fournitures, mobiliers et matériels	24,166
Coûts d'exploitation	17,400
Appui au programme	16,781
Total	145,863